

Le Mémo de la Table

27 juin 2017

Édito

UNE ANNÉE BIEN REMPLIE

On ne se rend pas toujours compte de nos réalisations : malgré le peu de moyens, les organismes communautaires autonomes en santé et en services sociaux (OCASSS) continuent leur inlassable travail auprès des communautés.

Comme regroupement, la Table reflète ce travail. Elle investit toujours autant d'effort à la reconnaissance, au financement et à l'autonomie de l'ensemble des membres des regroupements provinciaux de la Table : représentations politiques et travaux administratifs en lien avec le PSOC (brochures, formulaire, harmonisation et Groupe de travail avec le MSSS, etc.).

De nombreux enjeux

Avec ses alliés, la Table continue de participer aux campagnes pour une vraie reconnaissance et un soutien adéquat au communautaire ainsi que pour l'amélioration des services publics. Mais la Table, s'est aussi une attention spéciale aux enjeux sociopolitiques et à la conjoncture. Cette année, de nombreux sujets nous ont occupés : cadre de participation publique proposé par le gouvernement québécois, politique de prévention en santé, assurance médicament publique, pa-

nier de services assurés, frais accessoires, budget provincial, Loi 25 sur l'aide sociale, revenu minimum garanti, activités politiques des organismes de bienfaisance, lobbyisme.

Vers l'automne 2017

Avec la fougue de ses 20 ans. La Table poursuivra ses réflexions, analyses, revendications et concertations afin de continuer la promotion de la santé et le bien-être à travers la justice sociale.



En attendant de se revoir à la rentrée, notre équipe vous souhaite un bel été !

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles est formée de 43 regroupements nationaux actifs à la grandeur du Québec. Ceux-ci représentent différents secteurs et différentes problématiques liées à la santé. À travers ses membres, la Table rejoint plus de 3 000 groupes communautaires de base de toutes les régions du Québec et de tous les secteurs. L'équipe de la Table est composée de Mercédez Roberge, coordonnatrice et Alexandra Pierre, responsable de communications et de dossiers.

CONTENU DE CE MÉMO

- Édito. Une année bien remplie
- Die-In. Une action coup-de-poing pour dénoncer le budget
- Droit d'association des groupes communautaires. Des obstacles à comprendre et à combattre.
- Activités politiques des organismes de bienfaisance
- Campagne Mon OSBL n'est pas un lobby
- Engagez-vous, vous êtes cernés !
- Objectif: 65 000 signatures
- Coalition Main rouge. Une nouvelle campagne pour reconstruire notre filet social
- Un outil pour réfléchir au revenu minimum garanti (RMG)
- Relations avec le MSSS
- Il faut plus que 10M\$!
- Lancement du Cadre de référence gouvernementale sur la participation publique
- Formation. Les intelligences citoyennes : penser et transformer nos pratiques
- Bénévoles, créateurs de richesses
- Pour aller plus loin ...

DIE-IN

UNE ACTION COUP-DE-POING POUR DÉNONCER LE BUDGET

Le 29 mai dernier, des dizaines d'OCASSS ont participé à des die-in partout au Québec. Le message était que, malgré l'annonce d'un maigre ajout de 10\$ millions de dollars au budget du PSOC, les OCASSS se meurent ! Sous la bannière *Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire - Pour un meilleur Programme de soutien des organismes communautaires en santé et services sociaux*, les groupes ont interpellé les députéEs afin qu'ils et elles soutiennent la ministre Lucie Charlebois dans des actions qui permettraient la pérennité des OCASSS. Pour voir les images de cette percutante action, vous pouvez parcourir l'album photo du die-in : <http://bit.ly/2qJgUFd>.

Lors de ces die-in, les groupes ont voulu attirer l'attention de l'Assemblée nationale sur la « mort annoncée » de milliers d'organismes si rien n'est fait pour les sauver.

L'action a eu un écho à Québec puisque le député Dave Turcotte (parti québécois) est intervenu en chambre pour amener la ministre Charlebois à préciser que le 80M\$ promis d'ici

5 ans par le dernier budget du Québec représentera dans les faits un gain de 25\$M face à l'enveloppe actuelle du PSOC. Cette action die-in s'inscrivait dans le plan de mobilisation des OCASSS en vue de faire des gains en vue de la prochaine campagne électorale.



DROIT D'ASSOCIATION DES GROUPES COMMUNAUTAIRES

DES OBSTACLES À COMPRENDRE ET À COMBATTRE

La Table, la Ligue des droits et libertés et le Service aux collectivités de l'UQAM ont récemment publié une recherche sur les obstacles à la liberté d'association des groupes communautaires et citoyens: *La surveillance et le contrôle technocratique des organismes sans but lucratif (OSBL) : un enjeu de droits collectifs*. Ce rapport sortait au moment même où le Commissaire au Lobbyisme du Québec faisait une énième tentative pour assujettir des OSBL à la loi sur le lobbyisme (p.4 de ce Mémo).

Contrôle des organismes

L'étude démontre comment les différentes exigences administratives imposées par les gouvernements et leur articulation constituent de graves freins au droit collectif d'association des OSBL au Québec. À l'aide d'exemples récents, la recherche met en évidence la multiplication des assauts contre l'action citoyenne et contre la fonction démocratique des OSBL.



La recherche explique notamment comment la volonté de forcer l'inscription dans un registre public de l'ensemble des personnes qui exercent des activités de représentation politique, et ce, sans rémunération comme lobbyiste, est un contrôle systématique des activités émanant de la liberté d'association des OSBL.

Après une analyse de la situation au Québec, le document invite le mouvement communautaire à la vigilance et à la résistance, en particulier face avec la publication du nouveau *Plan d'action gouvernemental contre la pauvreté et l'exclusion sociale* et face à la volonté du gouvernement d'assimiler l'action citoyenne à du lobbyisme!

Des capsules vidéo à venir

Cet automne, des capsules vidéo seront produites pour aider les groupes communautaires à se familiariser avec les enjeux soulevés dans le rapport.

Le rapport de recherche peut être consulté en ligne à l'adresse suivante : <http://bit.ly/RapportOsblDroitsCollectifs>.

ACTIVITÉS POLITIQUES DES ORGANISMES DE BIENFAISANCE

Le 4 mai dernier, la ministre du Revenu national a rendu public le rapport d'un groupe d'experts faisant suite à la consultation menée en décembre dernier concernant les règles que doivent suivre les organismes de bienfaisance (numéro de charité).

Le rapport recommande de mettre fin aux limites actuellement imposées à ces groupes par l'Agence de revenu du Canada. Il souligne que de limiter la participation de ces groupes à l'élaboration des politiques publiques limite la liberté d'expression des organismes de bienfaisance et par conséquent de la population. Il plaide également, tel que demandé par les organisations en décembre dernier (voir <http://bit.ly/2teSGI4>), que les lois floues et obsolètes qui régissent les 86 000 organismes de bienfaisance canadiens soient

remplacées afin d'assurer une pleine liberté d'expression à ces groupes.

À l'instar d'autres groupes comme Amnistie internationale Canada francophone, Association canadienne de santé publique, Greenpeace Canada, Équiterre, Voices-Voix, la Table demande au gouvernement fédéral de mettre en œuvre ces recommandations et salue la décision de la ministre du Revenu national de suspendre les audits politiques lancés par le précédent gouvernement, en espérant qu'elle y mette un terme définitivement.

Pour lire le rapport du groupe d'experts : <http://bit.ly/2sTYL9P>.
Pour consulter le communiqué co-signé par la Table : <http://bit.ly/2u9PF8k>.

CAMPAGNE MON OSBL N'EST PAS UN LOBBY

Le 9 juin dernier, à quelques jours de la fin de son mandat, le Commissaire au lobbyisme a encore proposé de nouvelles manières d'assujettir les OSBL à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme. Il continue donc d'ignorer les conclusions des 3 consultations des 10 dernières années. Dans son dernier rapport, on retrouve plusieurs recommandations, dont 2 importantes :

- Inclure tous les OSBL à la Loi sauf les groupes « dont la mission principale est d'offrir principalement des services directement aux personnes ou aux communautés locales »;
- Inclure à la Loi, les entreprises d'économie sociale et les regroupements d'OSBL

Cette sortie du Commissaire au lobbyisme arrive au lendemain de la publication d'une étude produite conjointe-

ment par Table, la Ligue des droits et libertés et le Service aux collectivités de l'UQAM : *La surveillance et le contrôle technocratique des organismes sans but lucratif (OSBL) : un enjeu de droits collectifs* (voir p.3 de ce Mémo).

Ma soupe populaire n'est pas un lobby.



Mon association écologiste n'est pas un lobby.



Mon club de lecture n'est pas un lobby.



Mon groupe d'entraide n'est pas un lobby.



EMPÊCHONS LE GOUVERNEMENT D'ASSIMILER TOUS LES OSBL À DES LOBBYISTES

Pas d'assujettissement !

Le *Groupe des organisations opposées à l'assujettissement de tous les OSBL à la loi sur le lobbyisme* (Groupe des OSBL) continue d'affirmer que l'assujettissement des OSBL mettrait en péril l'existence de milliers d'entre eux. Il compromettrait aussi le droit d'association et la liberté d'expression, deux éléments indispensables à une

société démocratique fondée sur les droits. Ainsi, alors qu'ils font progresser les mentalités, les milliers de groupes de sensibilisation et de défense des droits verraient leur vie associative et leur existence même menacées.

Par ailleurs, le *Groupe des OSBL*, dont la Table assure le leadership, souligne que l'assujettissement des OSBL n'améliorerait pas de la transparence des activités de lobbyisme du secteur à but lucratif, ce qui était l'objectif premier de la Loi.

Le *Groupe des OSBL* réitère que le PL56 doit être retiré plutôt qu'amendé.

Pour lire le communiqué du *Groupe des OSBL* : <http://bit.ly/2sKL1gV>.

Pour lire le communiqué du Réseau québécois de l'action communautaire autonome : <http://bit.ly/2tdEWge>.

Pour plus d'information sur la campagne Mon OSBL n'est pas un lobby : bit.ly/MonOsblPasLobby.

ENGAGEZ-VOUS, VOUS ÊTES CERNÉ.E.S!

Le 27 septembre 2017, la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* vous invite à une manifestation au parc de l'Amérique française à Québec. Plus les participantEs seront nombreuses et nombreux, plus ils et elles démontreront la solidarité et la force de cette grande lutte pour le communautaire et la justice sociale.

Malgré les pressions et les interventions répétées auprès du gouvernement, celui-ci n'a injecté que 19 millions \$ récurrents dans le financement à la mission des organismes d'action communautaire autonome cette année. Ça ne représente que 4% des demandes du mouvement communautaire ! De plus, ces investissements dans les services publics et les programmes sociaux sont loin de rattraper les ravages causés par des années d'austérité.

Sous le thème de « Engagez-vous, vous êtes cernés ! », quelques milliers de personnes issues des organismes communautaires et de mouvements sociaux venus en appui se réuniront à Québec en septembre. La manifestation se terminera par une grande chaîne humaine.



ENGAGEZ-VOUS, VOUS ÊTES CERNÉ.E.S! SUITE ...

C'est le temps de mobiliser !

Pour information sur le transport organisé dans votre région, contactez votre antenne régionale : <http://engagevousaca.org/nous-joindre/>.

Matériel de mobilisation disponible dès maintenant sur le site internet : <http://engagevousaca.org/materiel/>.
Soyez-y! Invitez vos collègues et amiEs!



- Ce que le dernier budget (2017-2018) a fait (ou pas) pour les groupes communautaires
- Les revendications des organismes communautaires autonomes sur le financement, l'autonomie et la justice sociale.

Dans le cadre de vos activités formelles ou informelles, dans vos rencontres d'équipe, de conseil d'administration, invitez vos membres et participantEs à discuter de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* et de ses revendications.

Téléchargez ici le cahier d'animation et les cartes de jeu : <http://engagevousaca.org/materiel/>. Bon atelier !

Pour lire la dernière infolettre d'*Engagez-vous pour le communautaire* : <http://bit.ly/2rUzVoH>.

Monopoly pour la justice sociale

Sous le populaire thème du Monopoly, les activités d'éducation populaire proposées vous permettront d'expliquer :

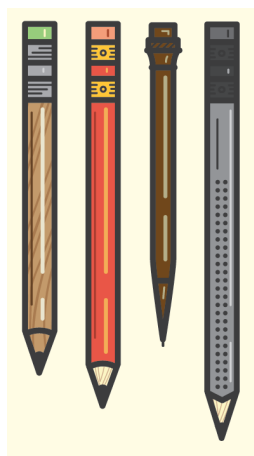
À VOS CRAYONS! OBJECTIF : 65 000 SIGNATURES

Au début juin, *Engagez-vous pour le communautaire* a lancé une pétition qui reprend ses revendications (rehaussement, autonomie, indexation, réinvestissement dans les services publics).

Elle circule d'abord sur papier et sera ensuite inscrite sur le site internet des pétitions de l'Assemblée nationale en septembre.

65 000 signatures

Téléchargez la pétition sur <http://bit.ly/2tdUlgC>, imprimez-la en grand nombre et faites-la signer dans vos comités, votre assemblée générale, un CA, une manifestation,



une activité au programme de votre organisme, mais aussi dans un souper de famille, une rencontre de parents, etc.

L'objectif représente environ 25 signatures par groupe communautaire autonome.
On peut y arriver !!

Quelques règles à respecter

- Envoyez les originaux lorsque la feuille est complète.
- Tout le texte doit être présent sur toutes les feuilles. Les signatures au verso ne seront pas comptabilisées si elles ne sont pas précédées du texte.
- Il n'y a pas d'âge minimum pour faire signer une pétition, mais la personne qui la signe doit en comprendre le but.

COALITION MAIN ROUGE

UNE NOUVELLE CAMPAGNE POUR RECONSTRUIRE NOTRE FILET SOCIAL

En mars dernier, les membres de Main Rouge ont adopté une proposition de débiter une nouvelle campagne. Il s'agira d'une campagne de mobilisation qui mettra l'accent sur la reconstruction du filet social dans une perspective d'universalité et de gratuité des services publics et des programmes sociaux. Elle se déroulera sur 3 ans.

Les baisses d'impôt et les allègements fiscaux accordés aux plus riches et aux grosses entreprises, tout comme l'évasion et l'évitement fiscal nous privent collectivement de milliards de \$, ce qui a entraîné la plus récente « crise » des finances publiques. Il faut collectivement dire NON à ces choix. Nous avons les moyens de faire autrement.



Joignez-vous à nous pour dire haut et fort que notre filet social, on y tient !

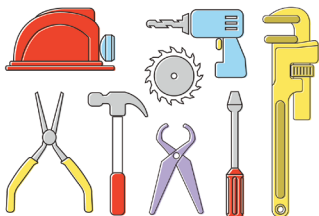
Les premiers outils d'éducation populaire devraient sortir dans les prochaines semaines afin d'être fin prêts pour la rentrée.

UN OUTIL POUR RÉFLÉCHIR AU REVENU MINIMUM GARANTI (RMG)

Le gouvernement du Québec réfléchit à l'instauration d'un revenu minimum garanti (RMG) et devrait faire des propositions dans ce sens en 2017.

Déterminants sociaux de la santé et droits humains

Fortement inspirée par le travail du Collectif pour un Québec sans pauvreté, la Table et ses membres ont développé un court outil-argumentaire pour réfléchir à la question. Intitulé *Revenu minimum garanti - Quelques principes pour la Table*, le document explique comment la Table étudiera un éventuel projet de RMG.



La Table met de l'avant une analyse basée sur les déterminants sociaux de la santé et le respect des droits humains.

Elle détermine 4 principes à respecter pour que tous et

toutes puissent avoir accès à une aide de dernier recours qui couvre les besoins de base.

Un outil pour les groupes et regroupements

Utilisez cet outil pour discuter du RMG dans vos activités formelles ou informelles, dans vos rencontres d'équipe, de conseil d'administration, etc. Il vous pourra évidemment vous servir pour analyser les futures propositions du gouvernement, mais aussi son futur Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale - déjà en retard - qui devrait sortir dans la prochaine année.

Le 24 mai dernier, la Gazette officielle annonçait la prolongation (jusqu'au 31 décembre 2017) du Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cela signifie que le nouveau plan d'action paraîtra plus tard que prévu, probablement après le temps des Fêtes.

RELATIONS AVEC LE MSSS

Le 9 juin, la Table a pris part à deux rencontres : une avec les fonctionnaires de la Direction des services sociaux généraux et des activités communautaires (DSSGAC) du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et une avec la ministre Lucie Charlebois, ministre déléguée à la réadaptation, à la protection de la jeunesse, à la santé publique et aux saines habitudes de vie.

La rencontre avec la Direction des services sociaux généraux et des activités communautaires (DSSGAC) visait à connaître leur nouvelle suggestion pour structurer les échanges avec le milieu communautaire puisqu'elle a mis fin au Groupe de travail sur l'amélioration continue du PSOC. Cette nouvelle manière de fonctionner impliquerait potentiellement des discussions



directes avec l'ensemble des OCASSS, ce qui amènerait son lot de défis et d'opportunités. Un compte-rendu plus détaillé de cette rencontre est disponible : <http://bit.ly/2tePg81>.

Quant à la rencontre avec la ministre, celle-ci a confirmé que, dans 5 ans, 25M\$ auront été ajoutés au PSOC (le 80M\$ annoncé dans le budget est l'addition des engagements reconduits pendant 5 ans). Malgré cette déception, la Table a continué à y faire valoir les besoins grandissants des OCASSS. Par ailleurs, la ministre s'est montrée ouverte à examiner la question de l'indexation : cette dernière devrait se baser sur les coûts de système alors qu'elle est calculée selon l'indice des prix à la consommation (IPC). Un compte-rendu est disponible : <http://bit.ly/2tcHBGD>.

IL FAUT PLUS QUE 10M\$!

Le 22 juin dernier, lors d'une conférence de presse tenue à Montréal, la ministre Charlebois confirme l'ajout de 10M\$ au budget du *Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)* cette année. Au bout de 5 ans, 25M\$ seront ajoutés au budget total du PSOC.

La Table et ses membres demeurent déçus de ce maigre ajout. Notons que la ministre a fait annonce le jour même où le gouvernement dévoilait un surplus de plus de 2,5\$ milliards pour cette année! (Voir aussi l'article sur les relations avec le MSSS plus haut).



Espérons que ce 10M\$ ne soit qu'un début même si c'est nettement insuffisant, surtout compte tenu du super surplus du gouvernement du Québec, qui s'est largement réalisé sur le dos des plus vulnérables.

Pour lire le communiqué de la Table : <http://bit.ly/2tcDGcO>.

Pour lire celui de Mme Charlebois, ministre déléguée à la réadaptation, à la protection de la jeunesse et à la santé publique où est présentée la répartition régionale des 10\$ millions : <http://bit.ly/2tcQVdn>.

Il est actuellement impossible de savoir quels groupes feront partie des heureux élus qui bénéficieront d'une augmentation de leur financement, mais chose certaine, 10M\$ ne permet pas d'aider tous les groupes. Le rehaussement sera distribué selon les canaux habituels: par les CISSS-CIUSSS pour les groupes locaux et régionaux et par la Direction des services sociaux généraux et des activités communautaires (DSSGAC-MSSS) pour les organismes financés par le niveau national. La répartition devrait se faire selon les balises identifiées par la Ministre (voir le résumé), ainsi par les cadres régionaux. Notez que le processus prendra plusieurs mois.

Pour en savoir plus sur les décisions (prises ou à venir), les groupes locaux et régionaux peuvent contacter leur CISSS-CIUSSS, et les organismes financés par l'enveloppe nationale peuvent contacter la DSSGAC-MSSS.

Vous pouvez également consulter : <http://bit.ly/2tcHBGD>.

LANCEMENT DU CADRE DU RÉFÉRENCE GOUVERNEMENTAL SUR LA PARTICIPATION PUBLIQUE

En mars Le 19 juin dernier, la ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, Mme Rita de Santis, a procédé au lancement du *Cadre de référence gouvernemental sur la participation publique*.

Des balises pour certaines consultations

Ce document contient des balises à l'intention des instances gouvernementales qui appellent à la participation publique à une consultation. Il propose 7 principes directeurs que l'on peut résumer ainsi :

- une consultation doit réellement permettre d'influencer une décision,
- elle doit se faire par des moyens diversifiés, adaptés et inclusifs, et ce, dans des délais raisonnables et avec une information suffisante,
- une rétroaction doit avoir lieu sur les éléments retenus ou non,
- et un processus doit être évalué autant par les personnes et groupes participants que par les autorités l'ayant mis en place.

De tels principes sont actuellement manquants dans nombre de consultations auxquelles participent la population et les groupes communautaires.

Pensons par exemple

- aux consultations prébudgétaires du ministère des Finances, faites sans aucune transparence;
- aux consultations que divers ministères font avant de publier une stratégie ou un plan d'action, sans aucune rétroaction;
- aux consultations faites par Internet, sans fournir les informations nécessaires pour prendre position.

Nous pouvons aussi nous demander si le MSSS respectera ces principes directeurs lorsqu'il sollicitera l'avis des groupes sur le contenu de la brochure *PSOC*, à compter de l'automne (voir p.7 de ce Mémo).

Quelques changements

Rappelons qu'au début de 2017 la Table et deux de ses membres, soit la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) et le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ), avaient participé à la consultation ayant eu lieu sur la version préliminaire de ce document. Les quelques modifications apportées à la version finale sont d'ailleurs issues de nos demandes :

- la participation des organismes communautaires est mentionnée comme objectif de consultation (et non seulement les personnes);
- la réalisation des consultations relève de la responsabilité des instances gouvernementales (et non plus une ouverture à la sous-traitance et à la perte d'imputabilité qui en découle);
- elle doit atténuer les obstacles tels que la situation socioéconomique des partici-



pantes et participants, la présence de limitations fonctionnelles ou la situation géographique et prévoir un temps de préparation suffisant pour que les personnes et les groupes préparent leurs contributions;

- le choix des modes de participation doit tenir compte des groupes visés par le sujet d'une consultation, et que l'usage du numérique ne suffit pas.

Ce Cadre est cependant non-contraignant, et ne s'applique pas aux processus qui sont déjà encadrés par une loi, un règlement ou une obligation juridique, ce qui est par exemple le cas de la participation aux commissions de l'Assemblée nationale. Comme il s'agit d'un Cadre gouvernemental, il peut être utilisé par le mouvement de l'action communautaire autonome pour inciter les ministères et organismes gouvernementaux à améliorer leurs pratiques lors de consultations.

FORMATION À VENIR LES INTELLIGENCES CITOYENNES : REPENSER ET TRANSFORMER NOS PRATIQUES

Le Mouvement jeunes et santé mentale organise une formation à Montréal : comment sortir de l'ombre et trouver les mots, les gestes, les actions pour dire le Juste et l'Injuste et ainsi accéder à l'espace public démocratique ?

L'enjeu de la formation tourne autour de la capacité à dire le Juste et l'Injuste pour agir à travers des intelligences collectives appelées «intelligences citoyennes». Les participantEs impliquéEs dans la démarche témoignent de situations injustes vécues. Sur la base de ces témoignages, le groupe construit une parole solidaire et élabore des revendications, des pistes d'actions ou des projets de vie, des initiatives de quartiers, etc.

180\$ avec collations et dîner inclus • 120\$ si vous apportez votre lunch.

Pour s'inscrire avant le 15 septembre par courriel, contactez Mathilde Lauzier au RRASMQ : mathilde@rrasmq.com.



SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2017

BÉNÉVOLES : CRÉATEURS DE RICHESSES

La 43e édition de la Semaine de l'action bénévole 2017 s'est déroulée du 23 au 29 avril sous le thème *Bénévoles : créateurs de richesses*.

À travers ce thème, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec a souhaité valoriser le fait que le bénévolat est un puissant moteur de création de richesses collectives. La grande majorité des causes et des organismes ne peut se passer des ressources bénévoles.

Bénévoles :
Créateurs de richesses

Semaine de l'action bénévole - 43^{ème} édition
Du 23 avril au 29 avril 2017



Bravo à tous les QuébécoisEs qui s'impliquent dans leur milieu (oui, oui, je parle de vous aussi !).

Pour voir une vidéo sur la vie des centres d'action bénévole : <http://bit.ly/2tgyzJ3>.

POUR ALLER PLUS LOIN ...

Cette nouvelle section du Mémorandum vous propose des textes pour approfondir la réflexion ou vous fournir des arguments sur certains sujets d'intérêts.



téléphone l'auteur de *J'ai profité du système* (Éditions Somme Toute). À une époque où la tentation d'affaiblir ce modèle québécois est de plus en plus présente dans le discours public tout comme dans les programmes politiques des grands partis, j'ai écrit ce livre pour mettre un visage humain sur ce modèle et sur ce qu'il est capable d'apporter à des trajectoires de vie frappées par l'adversité. ».

Nicolas Zorn

La vie et la santé des sans-papiers

En juin, *La Presse* proposait une série sur les personnes migrantes sans papier. Une journaliste visite une clinique de santé gratuite et constate les obstacles à se soigner sans carte d'assurance maladie :

<http://bit.ly/2tgLnPs>

«Les chiens ont plus de droits que les sans-papiers. Il faut vraiment souffrir pour être soigné. Si j'avais une carte d'assurance maladie, j'aurais pu aller à l'urgence. À la place, je pourrais mourir chez moi pour une chose aussi simple à traiter ».

Jacques

Services publics et personnes autochtones

Au moment de l'ouverture de la *Commission d'enquête sur les relations entre les autochtones et certains services publics*, Vivianne Michèle de la Fédération des femmes autochtones du Québec parle de la peur des Premières nations face aux services publics. Même au-delà des services publics, le filet social ne répond pas adéquatement aux besoins des personnes autochtones.

<http://bit.ly/2tfKs1u>

«D'entrée de jeu, la présidente de la Fédération des femmes autochtones du Québec parle de « violences institutionnelles », de « pratiques discriminatoires » et de « racisme systémique » au sein de ces institutions. Elle dénonce notamment des lacunes dans la formation des futurs policiers, juristes et autres intervenants qui, souvent, agissent dans « une ignorance complète des réalités et des cultures autochtones ».

Viviane Michel

Sur le fameux modèle québécois

Nicolas Zorn analyse sur sa vie et en arrive à cette conclusion : il est le fruit de politiques sociales du Québec qui, en le sauvant, en font aujourd'hui un nouveau contributeur. Un témoignage hautement politique :

<http://bit.ly/2tfX1tq>

«Si j'avais vu le jour ailleurs qu'au Québec, je ne serais pas là où je suis aujourd'hui, lance au